











REPRODUCTION  
PROHIBÉE  
SANS  
AUTORISATION

# LA MORALE DE SÉNÈQUE

ET

# LE NÉO-STOÏCISME

---

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ  
DE FRIBOURG (SUISSE)  
POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN PHILOSOPHIE

PAR

**CHARLES BURNIER**

LICENCIÉ ÈS LETTRES CLASSIQUES

---

LAUSANNE

IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL & Cie

1907











- Martha, C.* — Les moralistes sous l'empire romain. 7<sup>e</sup> édit. Paris, 1900.  
— Etudes morales sur l'antiquité. 3<sup>e</sup> édit. Paris, 1896.
- Morawski, C.* — Rhetorum romanorum ampullæ. Cracovie, 1901.
- Mortais.* — Etudes philosophiques et religieuses sur les écrivains latins.  
Paris, 1896. Chap. VIII : « Le christianisme de Sénèque. »
- Orlando, F.* — Lo stoicismo a Roma. Roma, 1904.
- Reppe.* — De L. Annæo Cornuto. Leipzig, 1906.
- Ribbeck, W.* — Seneca der Philosoph und sein Verh. zu Epikur, Plato und dem Christentum. Hannover, 1887.
- Robiou, F.* — De l'influence du stoïcisme à l'époque des Flaviens et des Antonins. Rennes, 1852.
- Rolland, E.* — De l'influence de Sénèque le Père et des rhéteurs sur Sénèque le Philosophe. (Recueil des travaux publiés par la Faculté de Philosophie et Lettres, 32<sup>e</sup> fascicule. Gand, 1906.)
- Rubin, S.* — Die Ethik Senecas in ihrem Verhältnis zur älteren und mittleren Stoa. Nördlingen, 1901.
- Schanz, M.* — Geschichte der römischen Litteratur. 2. Theil, 2. Auflage. p. 285-326. München, 1901.
- Schmekel.* — Die Philosophie der mittleren Stoa. Berlin, 1892.
- Thamin, R.* — Un problème moral dans l'antiquité, étude sur la casuistique stoïcienne. Paris, 1884.  
— Saint Ambroise et la morale chrétienne au IV<sup>e</sup> siècle, page 178, Paris, 1895.
- Thiaucourt, C.* — Essai sur les traités philosophiques de Cicéron et leurs sources grecques. Paris, 1885.
- Thomas, E.* — Ueber Bruchstücke griechischer Philosophie bei dem Philosophen L. Annaeus Seneca. (*Archiv für Gesch. der Philos.*, IV. Band, 1891, p. 557 sq.)
- Tissot.* — Saint Paul et Sénèque. (*Le chrétien évangélique*, 35<sup>e</sup> année, 1892, N<sup>o</sup> 7.)
- Venhuizen-Peerlkamp, J.* — C. Musonii Rufi philosophi stoici reliquiæ et apophthegmata. Harlem, 1810.
- Zeller, E.* — Die Philosophie der Griechen. 3. B., 1. Abt., p. 26-363 et p. 553-763. Leipzig, 1880.

---

### ÉDITIONS

- « Epistulæ morales ad Lucilium, » éd. O. Hense (Teubner). Leipzig, 1898.
- « De Beneficiis, de Clementia, » éd. C. Hosius (Teubner). Leipzig, 1900.
- « De Providentia; de Constantia sapientis; de Ira; ad Marciam de consol.; de Vita beata; de Otio; de Tranquillitate animi; de Brevitate vitæ; ad Polybium de consol.; ad Helviam matrem de consol. » éd. E. Hermes (Teubner). Leipzig, 1905.
- « Naturales quaestiones, » éd. F. Haase (Teubner). Leipzig, 1852.
-





































« *Sextium ecce cum maxime lego, virum acrem, Graecis verbis, Romanis moribus philosophantem*<sup>1</sup> », reçurent un accueil empressé auprès de ses contemporains. Sénèque qui aimait à méditer, au milieu d'un cercle restreint d'amis, les maximes de ce sage, communique à son disciple Lucilius l'impression enthousiaste qu'il a gardée de la lecture d'un des livres de Q. Sextius : « *Dieux ! que de vigueur ! que d'âme ! On ne trouve pas cela chez tous les philosophes... Lis Sextius et tu diras : « Voilà de la vie, du feu, de l'indépendance, voilà plus » qu'un homme, il me laisse plein d'une foi sans bornes.* » En quelque situation d'esprit que je sois, quand je le lis, je te l'avouerai, je défierais tous les hasards et je m'écrierais volontiers : « *Que tardes-tu, ô Fortune ? Viens sur l'arène ! Tu me vois prêt*<sup>2</sup>. » Par la chaleur de son éloquence, par l'énergie et la vivacité de sa pensée, Q. Sextius devait remplir d'admiration et de courage l'âme de ceux qui s'adressaient à lui pour obtenir des conseils de sagesse pratique. Esprit ardent et courageux, il possédait les qualités propres au génie romain : la précision, la netteté, la fermeté et la force de l'expression. Son enseignement, dépouillé de toute obscurité et de toute sécheresse, était donc bien de nature à satisfaire un auditoire romain. Et pour mieux exciter le zèle de cet auditoire, il lui présentait la vertu avec autant de simplicité que de bon sens pratique, c'est-à-dire comme un idéal qui peut être réalisé par chacun : « *Car Sextius a aussi ce mérite,* » dit Sénèque<sup>3</sup>, « *qu'il vous montre la grandeur de la souveraine félicité sans vous ôter l'espoir d'y atteindre. Il vous apprend qu'elle est placée haut, mais accessible à l'homme résolu.* »

Après la mort de Q. Sextius, ce fut fort probablement son fils qui prit la direction de l'école<sup>4</sup>. Formé de bonne heure à

<sup>1</sup> Lettre LIX, 7.

<sup>2</sup> Lettre LXIV, 3, 4.

<sup>3</sup> Lettre citée, LXIV, 5 : « *Nam hoc quoque egregium Sextius habet, quod et ostendet tibi beatæ vitæ magnitudinem et desperationem ejus non faciet : scies illam in excelso, sed volenti penetrabilem.* »

<sup>4</sup> Cf. Zeller, op. cit., p. 676, rem. 2.





phie romaine. Vers la fin du premier siècle, les représentants des divers systèmes importés de Grèce affluaient à Rome, où ils pouvaient compter sur de nombreux auditeurs et où ils jouissaient d'une entière sécurité. Un rapprochement ne tarda pas à s'établir entre eux : les chefs de sectes, qui devaient se rencontrer fréquemment, eurent ainsi maintes occasions d'échanger leurs idées. Séparés par les principes essentiels de leurs doctrines respectives, ils purent cependant s'entendre sur des questions secondaires et, en particulier, sur certains préceptes de morale pratique, qui se retrouvent souvent, à peu de chose près, les mêmes d'un système à l'autre. Qu'y a-t-il de surprenant, dès lors, que le néo-stoïcisme, qui cherchait à détacher l'homme des jouissances grossières et à diriger ses regards au-dessus des biens passagers, ait emprunté au pythagorisme les règles les plus aptes à seconder ses efforts ? Ainsi s'explique l'emprunt de Sextius. S'il conseille à ses disciples de s'abstenir de la chair des animaux, ce n'est pas parce qu'il croit à la métempsychose, mais simplement parce qu'il voit dans cette défense de Pythagore un moyen de réprimer les instincts de cruauté et de sensualité chez l'homme. L'affirmation suivante de Sénèque nous enlève toute espèce de doute à cet égard : « *Sotion dicebat, quare ille (Pythagoras) animalibus abstinuisset, quare postea Sextius. Dissimilis utrique causa erat, sed utrique magna. Hic (Sextius) homini satis alimentorum citra sanguinem esse credebat et crudelitatis consuetudinem fieri, ubi in voluptatem esset adducta laceratio. Adiciebat contrahendam materiam esse luxuriæ. Colligebat bonæ valetudini contraria esse alimenta varia et nostris aliena corporibus*<sup>1</sup>. »

L'ardeur dont firent preuve les deux Sextii pour propager leur enseignement à Rome ne demeura pas sans résultat. A la suite de ces vaillants champions du néo-stoïcisme, d'autres philosophes apparaissent, qui s'engagent résolument dans la voie que nous venons d'indiquer. Tous ne se bornent pas à reproduire les leçons de leurs prédécesseurs. Parmi eux, il

<sup>1</sup> Lettre CVIII, 17, 18.













































cesse contre le désir, contre les penchants qui ne tendent à rien d'estimable et dont la satisfaction n'ajoute rien à notre dignité, voilà qui est dit; mais comment espérer vivre d'après cette doctrine qui n'est, en dernière analyse, qu'une doctrine de renoncement? A première vue, la morale stoïcienne ne paraît-elle pas s'adresser moins à des hommes qu'à des demi-dieux qu'il s'agira d'amener à l'état de divinité parfaite? Or, une morale ainsi élevée au-dessus de l'homme court le risque de le surprendre sans le séduire et d'avoir autour d'elle un beaucoup plus grand nombre d'admirateurs que de vrais disciples. L'inconvénient est sérieux, et Sénèque qui, par son rôle de directeur, s'en rendait peut-être encore mieux compte que d'autres représentants de l'école, a cherché, comme nous le verrons, à y remédier.

Connaissant ses propres faiblesses et la difficulté que tout homme éprouve à remporter la moindre victoire sur lui-même, Sénèque ne veut pas décourager Lucilius en lui représentant, qu'entre la sagesse et ce qui n'est pas elle, il n'y a point de milieu, selon l'idée de Zénon, qui divisait toute l'humanité en sages et en insensés<sup>1</sup>. Au contraire, « *même chez ceux qui aspirent à la sagesse, dit-il<sup>2</sup>, il est de grandes inégalités, nous sommes forcés d'en convenir.* » Il distingue avec Epicure trois catégories d'aspirants à la vertu : ceux qui cheminent vers la vérité, sans que nul ne les aide; ceux qui ne marchent pas qu'on ne les précède et qui ont besoin d'une assistance étrangère; enfin, ceux qui sont capables de bien, mais à la condition qu'on les y pousse avec une sorte de contrainte<sup>3</sup>. « *La première classe n'est pas la nôtre, avoue-t-il modestement<sup>4</sup>; heureux, si nous sommes admis dans la se-*

<sup>1</sup> Von Arnim, op. cit., tome I, p. 52, § 216 : « ἀρέσκει γὰρ τῷ τε Ζήνωνι καὶ τοῖς ἀπ' αὐτοῦ Στωϊκοῖς φιλοσόφοις, δύο γένη τῶν ἀνθρώπων εἶναι, τὸ μὲν τῶν σπουδαίων, τὸ δὲ τῶν φαύλων· καὶ τὸ μὲν τῶν σπουδαίων διὰ παντὸς τοῦ βίου χρῆσθαι ταῖς ἀρεταῖς, τὸ δὲ τῶν φαύλων ταῖς κακίαις. » Stob., Ecl., II, 7, 11 g., p. 99, 3 w.

<sup>2</sup> Lettre LXXI, 34 : « Et in ipsis sapientiam sectantibus magna discrimina esse fateamur necesse est. »

<sup>3</sup> Lettre LI, 3, 4.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 3 : « Nos ex illa prima nota non sumus : bene nobiscum agitur, si in





ses yeux, le sage véritable, loin de se retrancher dans une impassibilité hautaine, doit rester homme s'il veut servir d'exemple aux autres ; rien de ce que l'homme doit subir ne le rebutera, mais il marquera sa supériorité en ne fléchissant pas sous le poids de l'épreuve et en accomplissant son devoir sans murmurer : « *Je ne mets pas le sage à part des autres hommes, dit Sénèque<sup>1</sup>, je ne le rêve pas inaccessible à la douleur, comme le serait un roc étranger à toute sensation. Je me souviens qu'il a été formé de deux substances : l'une, privée de raison, ressent les morsures, les flammes, la souffrance ; l'autre, en tant que raisonnable est inébranlable dans ses convictions, intrépide, indomptée.* » S'il n'a pas toujours su résister à l'attrait de tracer un portrait enthousiaste de ce personnage imaginaire, tel que les anciens stoïciens le concevaient, c'est que, préoccupé de rester fidèle aux principes du Portique, il n'a pas osé, ici et ailleurs encore, — nous aurons l'occasion d'y revenir, — s'affranchir plus ouvertement du joug de l'école<sup>2</sup>. Ainsi s'expliquent plusieurs des contradictions et des tergiversations de Sénèque ; il y a chez lui conflit entre ces deux tendances distinctes : d'une part, le souci de sauvegarder l'indépendance de sa pensée et la franchise de ses opinions personnelles, de l'autre, le désir sincère de ne pas déroger aux principes de la philosophie stoïcienne qu'il admire profondément et de ne pas ressembler à un transfuge.

Nous venons de constater qu'en recommandant à Lucilius de se choisir un modèle de vie, Sénèque s'est parfois trop attaché, pour un moraliste pratique, à reproduire certains

notæ. Nam ille alter fortasse tamquam phœnix semel anno quingentesimo nascitur. »

<sup>1</sup> Lettre LXXI, 27 : « Non educo sapientem ex hominum numero nec dolores ab illo sicut ab aliqua rupe nullum sensum admittente summoveo. Memini ex duabus illum partibus esse compositum : altera est irationalis, hæc mordetur, uritur, dolet : altera rationalis, hæc inconcussas opiniones habet, intrepida est et indomita. »

<sup>2</sup> En fait, il admet l'universelle faiblesse humaine. Cf. les textes groupés par W. Ribbeck, *Sen. der Philosoph. u. sein Verh. zu Epikur, Plato und dem Christentum*, Hannover, 1887, p. 76-77.

































































































blement inspiré du « Livre d'or » de Crantor, « *περί πένθους* », quoiqu'il ne le cite jamais, pour composer ses trois « Consolations » : « *ad matrem Helviam* », « *ad Marciam* », « *ad Polybium* ». Comme on l'a dit, l'ouvrage de Crantor, qui résumait tout ce que la sagesse grecque avait produit de plus salutaire, « *devint une sorte de fontaine publique où l'antiquité allait sans cesse soulager ses douleurs*<sup>1</sup>. » C'était à ce petit livre, qu'il fallait apprendre mot pour mot, selon Cicéron<sup>2</sup>, que recouraient tous ceux qui avaient le devoir de consoler. Or, il n'est pas difficile de montrer, ainsi que G. Allers l'a fait<sup>3</sup>, les nombreux emprunts que Sénèque doit à Crantor dans ses Consolations. Au reste, Sénèque avoue lui-même, au début de sa « *Consolation à Helvia* », qu'il a compulsé tout ce que les plus beaux génies ont laissé de monuments écrits sur les moyens d'apaiser et de modérer les chagrins<sup>4</sup>. Et il reproduit, en particulier, les opinions de Varron<sup>5</sup> et de M. Brutus qui, dans son traité « *De la vertu* », affirmait que Marcellus, exilé à Mitylène, se trouvait aussi heureux que le comporte la nature humaine<sup>6</sup>.

En ce qui concerne la composition du « *De Ira* », il apparaît bien que Sénèque a utilisé en première ligne l'ouvrage de Chrysippe, « *περί παθῶν* », comme le prouve la comparai-

<sup>1</sup> C. Martha, *Études morales sur l'antiquité*, 3<sup>e</sup> édit., Paris, 1836, p. 143.

<sup>2</sup> *Académ.*, II, 44 : « Aureolus.... ad verbum ediscendus libellus. »

<sup>3</sup> G. Allers, *De Senecæ librorum de ira fontibus*, Göttingen, 1881, p. 5 et 6, rem.

<sup>4</sup> *Ad Helviam de consol.*, chap. 1, 2 : « Præterea cum omnia clarissimorum ingeniorum monumenta ad compescendos moderandosque luctus composita evolverem, non inveniebam exemplum ejus, qui consolatus suos esset, cum ipse ab illis comploraretur. »

<sup>5</sup> *Ibid.*, chap. VIII, 1 : « Adversus ipsam commutationem locorum detractis ceteris incommodis, quæ exilio adhærent, satis hoc remedii putat Varro, doctissimus Romanorum, quod, quocumque venimus, eadem rerum natura utendum est; M. Brutus satis hoc putat, quod licet in exilium euntibus virtutes suas secum ferre. »

<sup>6</sup> *Ibid.*, chap. IX, 4 : « Brutus in eo libro, quem de virtute composuit, ait se Marcellum vidisse Mytilenis exulantem et, quantum modo natura hominis pateret, beatissime viventem neque umquam cupidiorum bonarum artium quam illo tempore. »

son qu'Allers a établie<sup>1</sup> entre les textes de Cicéron (*Tusc.*, *disp.*, IV, 41 sq.), de Galenus (V, p. 388, Kühn) et de Sénèque (*De Ira*, I, 7, 2). Mais, à côté du livre de Chrysippe, Sénèque a puisé à d'autres sources encore. En effet, parmi les philosophes dont il cite les paroles, soit pour les réfuter, soit, au contraire, pour donner plus de force à ses arguments, nous relevons entre autres les noms d'Aristote<sup>2</sup>, de Théophraste<sup>3</sup> et de Hiéronyme<sup>4</sup>. Que Sénèque mentionne ici Aristote, rien de plus naturel, car ne dit-il pas lui-même, en rapportant un jugement de Platon, qu'il ne cite pas moins de cinq fois dans ce traité : « *Quid enim nocet alienis uti ex parte qua nostra sunt* <sup>5</sup> ? » Quant à Théophraste et à Hiéronyme, tous deux disciples d'Aristote, Allers a cherché à démontrer<sup>6</sup> que Sénèque connaissait leurs ouvrages sur les passions et qu'il en a tiré parti pour le sujet qui l'occupait. Mais, comme nous ne possédons que quelques fragments de ces ouvrages, il est impossible de dire avec certitude jusqu'à quel point Sénèque s'en est inspiré.

Dans son traité sur la « *Tranquillité de l'âme* », Sénèque invoque à deux reprises le témoignage de Démocrite, dont il connaissait l'ouvrage : « *περι εὐθυμίας* <sup>7</sup>. » Telle aurait été, selon Hirzel<sup>8</sup>, la principale source de Sénèque dans cet écrit. Mais, comme l'a fait observer O. Hense<sup>9</sup>, qui combat cette opinion avec raison, rien ne nous autorise à émettre une pareille af-

<sup>1</sup> Allers, op. cit., p. 43 sq.

<sup>2</sup> *De Ira*, L. I, chap. IX, 2 ; XVII, 1 ; L. III, chap. III, 1.

<sup>3</sup> *Ibid.*, L. I, chap. XII, 3 ; XIV, 1.

<sup>4</sup> *Ibid.*, L. I, chap. XIX, 3.

<sup>5</sup> *Ibid.*, L. I, chap. VI, 5. Voyez encore les autres passages où Sénèque en appelle à l'autorité de Platon : L. I, chap. XIX, 7 ; L. II, chap. XX, 2 ; XXI, 10 ; L. III, chap. XII, 5-7.

<sup>6</sup> Allers, op. cit., p. 8 sq. Cf. p. 75 : « *Deinde e Peripateticis Theophrastum et Hieronymum eum legisse equidem mihi persuasi.* »

<sup>7</sup> *De Tranquillitate animi*, chap. II, 3 : « *Hanc stabilem animi sedem græci euthymian vocant, de qua Democriti volumen egregium est....* » Chap. XIII, 1 : « *Hoc secutum puto Democritum ita cœpisse : « qui tranquille volet vivere, nec privatim agat multa nec publice, » ad supervacua scilicet referentem.... »*

<sup>8</sup> Hirzel, *Demokrits Schrift περι εὐθυμίας*. (*Hermes*, 14 (1879), p. 354.)

<sup>9</sup> O. Hense, *Seneca und Athenodorus*, Freib. i. B., 1893, p. 27 sq.





















